



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Secrétariat général/Pôle communication



Lyon, le 17 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contacts presse :

Olivier ASTORGUE Chef du SREX de Moulins – DIR Centre-Est : 07 61 64 01 10
Béatrice COCQUEL Chargée de communication – DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

www.dir-centre-est.fr

En Côte d'Or la Direction interdépartementale des routes Centre-Est (DIR Centre-Est) exploite et entretient l'autoroute A38 et la rocade de Dijon (RN274).

La DIR CE souhaite sensibiliser les usagers de la route à la nécessité de **garder les routes propres**.

Le volume de déchets est en hausse constante sur le réseau routier national.

En 2016, environ **1 250 tonnes de déchets divers** ont été ramassés sur les 1 200 km de réseau géré de la DIR Centre-Est, soit l'équivalent de la production annuelle d'une ville de 5 000 habitants.

En moyenne, cela représente chaque année **1 tonne de déchets divers par km** de réseau géré.

La grande majorité de ces déchets sont des ordures ménagères ramassées sur les aires et accotements par les agents lors des patrouilles ou à l'occasion de campagnes de ramassage au bord des routes. Mais les agents de la DIR ramassent aussi régulièrement des déchets insolites ou dangereux (extincteurs, matelas, électroménager, ...).

Ces déchets divers représentent une **menace pour l'environnement** et ils constituent également un **danger sur la route pour les usagers** notamment quand ils sont jetés sur la chaussée au mépris de toute considération de sécurité.

Sur la rocade de Dijon, 11 tonnes de déchets ont été ramassés en 2016 sur les 18 km de réseau. Une campagne d'affichage sur les panneaux à messages variables aura donc lieu du 20 au 27 mars prochain afin de sensibiliser les usagers de la route.

L'autoroute A38 est également touchée par le problème mais dans une moindre mesure étant donné le trafic moins important. On dénombre malgré tout environ 2 t de déchets ramassés par an sur l'A38.

La DIR Centre-Est appelle donc les usagers à faire preuve de civilité. Nous rappelons que les déchets ménagers doivent être jetés dans les poubelles. Les objets volumineux quant à eux n'ont pas leur place sur la route mais dans une déchetterie. Nous invitons les médias à relayer l'information.

La Direction interdépartementale des routes (DIR) Centre-Est est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie/Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Elle exploite, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1200 km de routes nationales, réparties sur 13 départements en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, avec un objectif : offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.

Contacts presse :

Olivier ASTORGUE Chef du SREX de Moulins – DIR Centre-Est : 07 61 64 01 10
Béatrice COCQUEL Chargée de communication – DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

www.dir-centre-est.fr